

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
**JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE**
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62
☎ 02.96.31.69.08
mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRÉSENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoint, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, M. Cédric BOUGON, M. Alexis POIDEVIN, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR.

POUVOIRS :

M. Jacky GILLET a donné pouvoir à Mme Chantal TARDY

M. Patrick MENARD a donné pouvoir à M. Eric MOISAN

M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN

Mme Julie POUPART a donné pouvoir à Mme Christelle MEUNIER

Absents : M. Pierre AUVRET, M. Thierry LEBOUCHER

Secrétaire de séance : M. Cédric BOUGON

Objet de la Délibération
n°20220915-127

Date de la convocation et d'affichage : 4 juillet 2022

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

• **Demande de financement : appel à projets de la Région Bretagne « Valorisation et restauration alliant patrimoine naturels et culturels » - Petit Etang**

La Région Bretagne a élaboré un appel à projet visant à accompagner des projets de connaissance, de restauration et/ou de valorisation des patrimoines naturels et culturels, et qui :

- Allient différentes thématiques liées à l'eau, la biodiversité, et le patrimoine,
- Réservent une place importante à la mobilisation citoyenne et aux dispositifs de participation,
- Développent des partenariats entre acteurs de l'environnement et du patrimoine, de la culture, du tourisme.

Le projet de réaménagement du « Petit étang » de Jugon-les-Lacs Commune nouvelle semble répondre en plusieurs points aux critères et objectifs de cet appel à projet. Il consiste en effet à restaurer la zone humide de ce site de 13 hectares, dans une perspective de protection contre les inondations et de préservation de la biodiversité. La possibilité d'y créer des cheminements sera également étudiée, tout en assurant un respect du site. Dans le cadre de ce projet, une importance particulière est également accordée à la concertation, ainsi qu'à la pédagogie. Les travaux d'aménagement ainsi que la conception et la réalisation de supports pédagogiques font partie des dépenses éligibles.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de répondre à l'appel à projet « Valorisation et restauration alliant patrimoines naturels et culturels » proposé par la Région Bretagne, et de solliciter par ce biais une aide à hauteur de 50 000 €.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

